

Le Bulletin



Comité de développement durable

Une première édition sous le signe de l'eau

La célèbre marmotte américaine, Punxsutawney Phil, a vu son ombre en sortant de sa tanière, le 2 février dernier, annonçant ainsi que l'hiver se poursuivrait pour au moins six autres semaines. Ses prédictions l'ont remporté sur celles de ses alter ego ontarien Warton Willie et néo-écossaise Shubenacadie Sam qui, n'ayant pas vu leur ombre, prévoient un printemps hâtif au Canada en 2008.

Avec l'arrivée d'une température plus clémente, les Québécois, à l'instar des populations nordiques, renouent contact entre eux; on discute entre voisins, on sourit aux passants, on a davantage envie de projets extérieurs et d'implication dans sa communauté. La saison idéale, a songé la MRC de Memphrémagog, pour amorcer un autre rapprochement avec ses citoyens par l'entremise de ce bulletin, qui se voudra un fil conducteur entre les activités régionales et le thème général du développement durable.

Ne serait-ce que par la prédominance de son hydrographie, qui ramène à la vie une nature généreuse et remarquable, le printemps est spectaculaire sur notre territoire. Un thème incontournable que la gestion des écosystèmes aquatiques, et qui marquera le premier numéro du « Bulletin » du Comité de développement durable de la MRC de Memphrémagog.

Jamais auparavant l'eau n'avait représenté un sujet d'une telle actualité. Qu'il soit question de bassins versants ou du dossier sensible des impacts des activités humaines sur ces derniers, ces thèmes resurgiront sur toutes les tribunes de nos vies. La diversité des « utilisateurs » d'un bassin versant est telle qu'il serait utopique de croire qu'un seul secteur d'activité représenterait la cause majeure des effets négatifs observés sur l'environnement. Il ne faut pas perdre de vue que le phénomène de la pollution a réellement fait son apparition avec l'ère de l'industrialisation, et s'est amplifié en grande partie avec l'emploi de produits synthétisés (années 1930) et dont l'utilisation s'est généralisée à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ces conséquences environnementales ne se résorberont pas en quelques années, même suite à des efforts colossaux. La concertation et la constance de tous les acteurs du milieu prennent tout leur sens dans ce contexte; il s'agit de déterminer de quelle manière les activités humaines pourraient être poursuivies avec un moindre impact.

Des citoyens, des organisations de divers milieux ainsi que le secteur municipal ont déjà démontré une volonté à la concertation, qui se traduit lors de la création d'événements rassembleurs et par un changement d'attitude. Le conseil des élus, composé des 17 maires du territoire de la MRC, désire, par la publication de ce bulletin, poursuivre ses efforts d'information et de collaboration avec les ac-

teurs de la région. Le premier numéro vise à diffuser les stratégies de divers dossiers mis en marche par le monde municipal, tels ceux de la protection de l'eau et des bandes riveraines. Il y sera question entre autres de la démarche conjointe de gestion par bassin versant avec l'État du Vermont, qui ne date pas d'hier, mais qui est peut-être méconnue de la population. Les tout derniers efforts de mise en place d'une réglementation municipale y seront aussi abordés.

Que vous y résidiez à l'année, pendant la belle saison de votre choix ou pendant quelques fins de semaine, vous travaillez, pratiquez des activités de loisir, jardinez, pelletiez... de la neige, bref vous constituez des agents de changements dans l'un ou l'autre des bassins versants. Ce numéro tentera donc de donner quelques éléments de base afin de vous outiller à consommer dans une perspective de gestion responsable des matières résiduelles, tel que l'envisage le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC, en vigueur depuis 2004.

Une section du bulletin sera également réservée à l'annonce d'activités d'intérêt régional qui traitent d'environnement, de gestion des matières résiduelles et de développement durable.

En espérant que ce nouvel outil de communication vous apporte des idées, vous éclaire sur certaines questions, vous propose des activités à votre goût ou plus simplement vous donne ce sentiment d'appartenance qui assurera la pérennité de la beauté de notre territoire.

Je vous souhaite une bonne première lecture!

Christine Labelle
Directrice de projets



Bassin versant du lac Memphrémagog

Un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

Le milieu se mobilise autour d'un enjeu de taille : l'eau

Par Alexandra Roy,
Chargée de projets en environnement

Depuis quelques années déjà, les fleurs d'eau de cyanobactéries soulèvent l'inquiétude des Québécois. L'eutrophisation des lacs, dont la prolifération des algues bleu-vert est une conséquence directe, constitue une préoccupation pour la population estrienne, entre autres parce que plusieurs lacs sont des réservoirs d'eau potable. De plus, la qualité de l'environnement, qui attire chaque année de nombreux touristes et villégiateurs, est un des rouages de la MRC de Memphrémagog.

Des acteurs de tous les milieux étudient depuis plus de 50 ans l'évolution des milieux naturels dans notre région : associations de lac et de citoyens, municipalités, MRC, chercheurs universitaires, étudiants,

L'eutrophisation, ou vieillissement, est un processus d'enrichissement graduel d'un lac en matières nutritives, faisant passer son état d'oligotrophe (qui signifie peu nourri), à mésotrophe, puis eutrophe (qui signifie bien nourri). Les principales conséquences de l'eutrophisation sont un développement excessif d'algues et une dégradation de la qualité de l'eau.



Lac Stukely
Photo : Christine Labelle, MRC de Memphrémagog

dans la baie Fitch (Québec) et dans South Bay (Vermont). L'étude « État de santé du lac », réalisée par le Memphremagog Conservation inc. en 2005, arrive d'ailleurs aux mêmes conclusions. Le suivi de la qualité de l'eau des tributaires du bassin versant, réalisé depuis 1997 par la MRC de Memphrémagog et depuis 2005 par le North Woods Stewardship Center du Vermont, a aussi permis de caractériser ces secteurs où des quantités plus problématiques de phosphore et de matières en suspension sont transportées par les eaux de ruissellement, les ruisseaux et les rivières. La majorité des autres lacs de la MRC présentent d'ailleurs le même portrait; plus le bassin versant subit une pression anthropique importante et plus l'équilibre du plan d'eau est fragilisé.

De façon générale, tous les intervenants s'entendent pour conclure leurs études en disant qu'il n'est pas trop tard : des actions peuvent être posées pour ralentir la dégradation des zones problématiques, améliorer la qualité générale de l'eau du lac et protéger les secteurs en santé. Les efforts déployés au cours des dernières années par les élus, les employés municipaux, les agriculteurs, les bénévoles et représentants des associations de lac et les citoyens sont considérables. L'implication de toute la communauté est essentielle au développement durable de notre région.

Sur le Web

Étude « État de santé du lac », Memphremagog Conservation inc.
http://www.memphremagog.org/article.php?id_article=55

Programmes d'échantillonnage des tributaires MRC de Memphrémagog
http://www.mrcmemphremagog.com/program_echantillon.html

North Woods Stewardship Center
<http://www.northwoodscenter.org/conservationscience.html>

Une nouvelle réglementation pour la protection des plans d'eau

Par Steve Otis,
Coordonnateur à l'aménagement

La région de Memphrémagog est aux prises, depuis quelques années déjà, avec un problème récurrent de prolifération des algues bleues dans plusieurs de ses plans d'eau, une situation qui préoccupe grandement la population et les élus municipaux. Les apports de nutriments, dont l'azote et surtout le phosphore, constituent l'une des causes déterminantes de la dégradation de la qualité de l'eau par la prolifération des algues et autres plantes aquatiques. Or, les sources de nutriments comme le phosphore sont nombreuses et le contrôle à la source de ces polluants commande de multiples actions qui devront provenir des différents niveaux de gouvernements. À ce titre, notons que le gouvernement du Québec s'apprête à réglementer la quantité de phosphore contenue dans les détergents à vaisselle, une initiative qui a d'ailleurs été suivie par le gouvernement fédéral.

Pour sa part, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* accorde aux MRC le pouvoir de régir ou prohiber les usages du sol compte tenu de la proximité d'un cours d'eau pour des raisons de protection environnementale des rives et du littoral. La documentation scientifique démontre incidemment qu'une bande riveraine formée de trois strates de végétation constitue une protection contre l'érosion des rives, un écran au réchauffement excessif de l'eau et une barrière contre les apports de sédiments et de nutriments.

C'est dans ce contexte que la MRC de Memphrémagog a entrepris de modifier son schéma d'aménagement afin d'annoncer son intention d'établir un cadre réglementaire visant un retour progressif à l'état naturel des rives artificialisées ou dégradées. Dès maintenant, la MRC exige que chacune des municipalités de son territoire interdise toute intervention de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, en bordure de tout lac et cours d'eau, sur une bande d'une profondeur minimale de 5 ou 7,5 mètres en fonction de la pente. De plus, d'ici 5 ans (2013), la MRC entend étendre cette réglementation à l'ensemble de la rive des lacs et cours d'eau, soit sur une profondeur de 10 ou 15 mètres selon la pente.

Le règlement numéro 6-07 est entré en vigueur le 13 mars 2008. Les municipalités ont six mois, soit au plus tard le 13 septembre, pour intégrer ces nouvelles normes à leur règlement de zonage respectif.



Rivière Tomifobia
Photo : Christine Labelle, MRC de Memphrémagog

gouvernement du Québec et autres. Les gouvernements du Québec et du Vermont ont d'ailleurs reconnu l'importance internationale du lac Memphrémagog en signant, en 1989 et 2003, des ententes de coopération environnementale pour la gestion des eaux du lac et du bassin versant. Les deux gouvernements assurent donc conjointement, depuis 1996, le suivi de la qualité de l'eau du lac Memphrémagog. La majorité des observations témoignent d'un état mésotrophique, niveau intermédiaire du vieillissement d'un lac. Les signes de vieillissement les plus avancés sont constatés dans les parties moins profondes du lac, principalement

L'équipe du bulletin

Révision :
Louise Champoux, Christine Labelle,
Sylvie-Anne Laverdure

Coordination :
Louise Champoux, Christine Labelle

Publipostage : Émilie Gagnon

Conception graphique :
Infografik design communication

Pour nous joindre :
MRC de Memphrémagog
Téléphone : 819 843-9292
Courriel : info@mrcmemphremagog.com.

Poststepublication, convention n° : 41002504

Pour une version électronique de ce bulletin, rendez-vous au www.mrcmemphremagog.com.



Les 3 R-V : vous connaissez ?

Par Mélanie Morel

Adapté par Mélanie Desautels, chargée de projets

En mai prochain, cela fera quatre ans que la MRC de Memphrémagog a adopté son *Plan de gestion des matières résiduelles*. Depuis, des efforts constants ont été faits pour favoriser la valorisation des matières résiduelles. Par exemple, toutes les municipalités de la MRC procèdent maintenant à la collecte des matières recyclables, ce qui n'était pas le cas en 2000. Malgré tout, il reste encore beaucoup à faire.

À l'automne dernier, Recyc-Québec a publié le *Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec*. On y constate que des quantités impressionnantes de déchets sont générées annuellement dans la province par les secteurs résidentiel, industriel,

La collecte sélective connaît de plus en plus de succès. Dans la MRC, la quantité recueillie est passée de 0,03 tonne par habitant en 2000 à 0,12 tonne en 2007, soit 4 fois plus !

commercial, institutionnel et de la construction. En 2006, cela correspondait à près de 13 millions de tonnes, soit une moyenne de 1,7 tonne par habitant... et cette moyenne est en augmentation continue depuis 1996.



Un écoconseiller de la MRC de Memphrémagog discute de la gestion des matières résiduelles avec des résidents de Stukely-Sud
Photo : MRC de Memphrémagog

Mais qu'advient-il de ces résidus? On estime que près de 92 % des « déchets » générés pourraient être réutilisés, recyclés, compostés ou valorisés. Cependant, la majorité des matières résiduelles sont acheminées vers l'enfouissement. Si on regarde la moyenne québécoise, le taux de récupération des matières potentiellement valorisables est de 52 % seulement.

Dans la MRC, le secteur résidentiel a produit 25 400 tonnes de matières résiduelles en 2007. Près de 45 % de ces matières ont été mises en valeur au lieu d'être dirigées vers un lieu d'enfouissement.

L'objectif que le gouvernement québécois a imposé aux municipalités vise à valoriser 65 % de ces matières d'ici la fin de l'année 2008. Chacun peut participer à l'atteinte de cet objectif. Il existe en effet de nombreuses solutions pour donner une seconde vie aux matières résiduelles générées. Récupérer ces déchets qui constituent, en fait, de véritables ressources, permet de réduire la pression exercée sur l'environnement.

Passez à l'action avec les 3 R-V

Les 3 R-V constituent le meilleur moyen dont vous disposez pour diminuer la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement. Il s'agit de petits gestes qui vous permettront de faire votre part :

Réduisez à la source en modifiant vos habitudes de consommation. Par exemple, vous pouvez :

- Choisir des produits en vrac afin de limiter le suremballage;
- Évaluer vos besoins et acheter de plus petites quantités pour éviter le gaspillage;
- Accorder la priorité à des produits durables plutôt que jetables;
- Laisser les résidus de coupe de gazon sur place (herbicyclage);
- Utiliser des piles rechargeables et des ampoules longue durée.

Saviez-vous que les lampes fluocompactes contiennent du mercure? Afin que ce métal dommageable pour l'environnement ne se retrouve pas dans notre milieu de vie, il est important d'en disposer adéquatement. Contactez votre municipalité pour connaître les endroits où vous pouvez les récupérer de façon sécuritaire.

Favorisez le **Réemploi** en utilisant plus d'une fois les objets que vous avez sous la main. Il est possible de :

- Donner vos vêtements usagés;
- Acheter des livres et disques de seconde main;

Connaissez-vous les écocentres? Il s'agit d'un endroit où vous pouvez apporter de nombreux objets et matières que vous ne pouvez récupérer dans votre bac de récupération. Contactez votre municipalité pour savoir si un écocentre est disponible.



Écocentre de Magog
Photo : Ville de Magog

- Utiliser plus d'une fois les sacs et les contenants;
- Transformer les vêtements déchirés ou tachés en chiffons pour le nettoyage;
- Privilégier l'emploi de tasses réutilisables;
- Utiliser des matériaux de construction récupérés.

Pour connaître les endroits favorisant le réemploi (friperie, comptoir familial, dépôt de meubles usagés, récupération de métaux et de matériaux de construction), contactez votre municipalité ou consultez le bottin des services de récupération au www.mrcmemphremagog.com.

Récupérez afin de faire de vos matières recyclables des matières premières pour d'autres. Pour connaître la liste des matières acceptées dans votre bac de récupération et les endroits où vous pouvez aller porter vos matières, contactez votre municipalité.

Valorisez en compostant les résidus organiques (feuilles mortes, pelures de légumes, retailles de jardinage). Vous réduirez le poids de votre sac à ordures de plus de 40 %.

En appliquant le principe des 3 R-V dans votre quotidien, participez dès aujourd'hui aux actions du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Memphrémagog.

Pour en savoir davantage, contactez la ligne info-environnement de la MRC au 819 843-9292 poste 63 ou visitez :

- www.mrcmemphremagog.com (section environnement)
- www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
- www.compost.org

« PAPIER, CARTON, PLASTIQUE, VERRE ET MÉTAL... ÇA SE RECYCLE ! »

AVANT DE JETER, ÉCOUTEZ VOTRE VOIX ÉCOLO !

VOTRE VOIX ÉCOLO.com

Babillard régional

Municipalité d'Ayer's Cliff

Lancement de la semaine internationale du compostage

Date : Samedi 3 mai 2008
Heure : 9 h à 12 h
Lieu : École primaire d'Ayer's Cliff
952, rue Sanborn

Venez :

- Échanger sur vos expériences avec LES BACS bleu, brun et les autres!
- Trouver des réponses à vos questions.
- Recevoir des informations, trucs et astuces pour mieux faire le tri.
- Jouer à mettre à l'épreuve vos connaissances et recevoir un prix!

Événement organisé par : CCE (Comité Consultatif en Environnement).

Municipalité Canton de Stanstead

Compostage

Un bac roulant brun pour les matières compostables sera livré à chacune des résidences au début de l'été 2008 et la collecte débutera le 14 juillet 2008. Nous vous encourageons à composter davantage, car le but premier de cette collecte est de réduire les matières enfouies et les biogaz qui s'en échappent, contribuant ainsi à un environnement plus sain.

Ville de Magog

Collecte printanière des résidus verts

Du 5 au 9 mai 2008
Du 2 au 6 juin 2008

- Les **sacs de papier** doivent être mis à la rue, en retrait du bac, le jour de la collecte des matières recyclables. Ils seront ramassés la journée même ou les jours suivants.
- En cas de pluie, protéger les sacs d'une toile imperméable.
- Les résidus verts amassés seront transportés vers un site de compostage autorisé.

NOUVEAU! ATTENTION!

Cette année, l'utilisation des sacs en papier est obligatoire! Ces sacs sont en vente au coût de 0,25 \$ l'unité chez plusieurs épiciers ainsi que dans les points de service de la ville.

Atelier sur le compostage domestique

Gratuit
Date : Samedi 5 juillet 2008
Heure : 9 h
Lieu : Ancien hôtel de ville d'Omerville
51, rue St-Jacques Ouest, Magog

Pour réserver votre place, appelez au 819 843-7106.

Parc régional Massawippi

Semaine de l'arbre

Du 17 au 24 mai 2008

En collaboration avec :

- Les municipalités membres du Parc Régional Massawippi;
- Les comités consultatifs en environnement (CCE) locaux;
- L'Association forestière des Cantons de l'Est (AFCE) et la MRC de Memphrémagog.

Don d'arbres

Date : Samedi 17 mai 2008, en matinée
Lieux : Ayer's Cliff (patinoire municipale),
Canton de Hatley (Centre Montjoye),
Hatley (hôtel de ville)

Date : Samedi 24 mai 2008, en matinée
Lieux : North Hatley (parc Dreamland),
Ste-Catherine-de-Hatley (hôtel de Ville)

Les essences suivantes seront gratuites :

- Merisier (bouleau jaune)
 - Bouleau à papier
 - Érable à sucre
 - Chêne à gros fruits
 - Pin blanc, Pin rouge
 - Épinette blanche
 - Frêne d'Amérique, Frêne rouge
- Quantité limitée, premier arrivé, premier servi.



Achat d'arbustes

Date : Samedi 24 mai 2008, en matinée
Lieux : Ayer's Cliff (patinoire municipale), Hatley (patinoire d'Ayer's Cliff), North Hatley (parc Dreamland),
Ste-Catherine-de-Hatley (hôtel de ville)

Les arbustes sont destinés essentiellement aux riverains, et devront être commandés préalablement auprès de chaque municipalité participante **avant le 15 mai 2008**. Lors de la distribution, une équipe de bénévoles sera disponible pour des conseils techniques.

Calendrier des activités 2008 - MRC de Memphrémagog

Avril

Conférence « L'ABC du compostage domestique »
par Mélanie Morel, Fondation RHA
Date : Mercredi 30 avril 2008
Heure : 19 h
Lieu : MRC de Memphrémagog
455, rue MacDonald, Magog

Mai

Atelier sur le reboisement des bandes riveraines
par Alexandra Roy, MRC de Memphrémagog
Date : Samedi 3 mai 2008
Heure : 10 h
Lieu : Hôtel de ville de Sainte-Catherine-de-Hatley
35, ch. North Hatley

Conférence « Solutions écologiques en horticulture »
par Edith Smeesters, CAP
Date : Mardi 13 mai 2008
Heure : 19 h
Lieu : Hôtel de ville du Canton de Potton
2, rue Vale Perkins, Mansonville

Selon la demande, la conférence sera offerte en anglais OU en français

Atelier sur le compostage domestique (50 places disponibles)
par Monique Clément, Nova Envirocom
Date : Mardi 27 mai 2008
Heure : 18 h
Lieu : Hôtel de ville d'Eastman
160, ch. George-Bonnallie
Coût : 30 \$ tx incl.
Recevez un composteur domestique

Juin

Atelier sur le compostage domestique (100 places disponibles)
par Monique Clément, Nova Envirocom
Date : Samedi 7 juin 2008
Heure : 9 h
Lieu : Ancien hôtel de ville d'Omerville
51, rue St-Jacques Ouest, Magog
Coût : 30 \$ tx incl.
Recevez un composteur domestique

Conférence « Des végétaux pour l'eau »
par Raphaël Leblond, Consult'Eau Québec
Date : Mercredi 11 juin 2008
Heure : 19 h
Lieu : Centre communautaire de North Hatley
3127, ch. Capelton

Juillet

Conférence « Quelques trucs et astuces pour éliminer l'utilisation des pesticides »
par Edith Smeesters, CAP
Date : Jeudi 3 juillet 2008
Heure : 19 h
Lieu : Hôtel de ville d'Ogden
70, ch. Ogden

Selon la demande, la conférence sera offerte en anglais OU en français

Atelier sur le compostage domestique (50 places disponibles)
par Monique Clément, Nova Envirocom
Date : Jeudi 10 juillet 2008
Heure : 18 h
Lieu : Hôtel de ville d'Austin
21, ch. Millington
Coût : 30 \$ tx incl.
Recevez un composteur domestique

Conférence « La bande riveraine, une solution pour améliorer la qualité de l'eau! »
par Nathalie Bédard, RAPPEL
Date : Mardi 22 juillet 2008
Heure : 19 h
Lieu : MRC de Memphrémagog
455, rue MacDonald, Magog

Août

Atelier sur le reboisement des bandes riveraines
par Alexandra Roy, MRC de Memphrémagog
Date : Samedi 9 août 2008
Heure : 10 h
Lieu : Hôtel de ville d'Austin
21, ch. Millington

Date : Samedi 9 août 2008
Heure : 13 h
Lieu : Mairie du Canton de Stanstead
778, ch. Sheldon

Conférence « Les installations septiques enfin démystifiées »
par Maïté Dubois, RAPPEL
Date : Mardi 12 août 2008
Heure : 19 h
Lieu : Hôtel de ville du Canton d'Orford
2530, ch. du Parc

Pour vous inscrire, veuillez contacter madame Émilie Gagnon au 819 843-9292, poste 22.

Pour la description des activités, visitez le www.mrcmemphremagog.com.

NOTE : Toutes les activités sont gratuites pour les citoyens de la MRC de Memphrémagog, excepté les ateliers sur le compostage domestique (30 \$ taxes incluses).